

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 4 (1975)

Artikel: Place au nord de la cathédrale : une étude d'aménagement
Autor: Jaccottet, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Place au nord de la cathédrale

Claude Jaccottet

Une étude d'aménagement

Les aménagements qui vont être réalisés au cours de cette année autour de la cathédrale sont provisoires, surtout pour la partie nord. Ainsi en a décidé l'autorité communale pour résoudre le problème immédiat de la circulation et satisfaire à ses exigences impérieuses. La durée de cet état provisoire n'a pas été fixée: on a pensé d'abord à cinq ans, on parle maintenant de dix ans.

On peut admettre que la question se posera de nouveau et de manière alors définitive dans un avenir assez proche et, dans cette perspective, il a semblé utile d'apporter une pierre à l'édifice et de présenter les aménagements de la place située au nord de la cathédrale tels qu'ils avaient été envisagés, en première étude, en partant de l'idée que la circulation motorisée pourrait être coupée en haut de l'avenue de Menthon et que toute la zone à mettre en valeur serait ainsi accordée au piéton.

La présentation de cet avant-projet, élaboré sur demande du Département des travaux publics par M. Pierre Margot et le soussigné, n'a donc pas d'autre but que de servir de support aux réflexions de ceux qui s'intéressent à ce problème et auront à le résoudre un jour; en leur donnant connaissance d'une solution parmi tant d'autres, il ne s'agit que de verser un document au dossier.

Avant d'aborder la description des aménagements projetés, il nous faut résumer, en toute concision, quelques-unes des données générales qui ont servi de fil directeur à nos recherches:

1. Circulation

Jusqu'en 1855, date de la percée de l'avenue de Menthon, il n'y a jamais eu de circulation de véhicules au nord de la cathédrale. D'autre part, malcommode à ses deux extrémités, cette nouvelle artère n'a pas encore prouvé sa nécessité, de telle sorte qu'il n'est pas vraiment illusoire d'en envisager la suppression.

2. Place

Sauf durant le XIX^e siècle, il n'y a jamais eu non plus de place au nord de la cathédrale. Le dégagement réalisé par la démolition du cloître et des bâtiments du chapitre pour présenter l'église isolée sur une place libérée de toute autre construction, comme une pièce montée sur un plateau d'argent, répondait à une tendance de l'époque.

Cette notion du «monument» isolé pour le mettre en valeur est maintenant dépassée car on s'est rendu compte de l'importance du contexte, même le plus insignifiant en apparence, par rapport à l'édifice essentiel.

Notons en passant que dans le genre mise en valeur par dégagement on peut citer, entre autres, l'église Saint-François, îlot monumental au milieu d'une place, ou plutôt, entre deux fleuves de véhicules!

3. Fractionnement des espaces, accompagnement

Bien au contraire, jusqu'au début du XIX^e siècle, soit pendant six siècles et demi depuis le commencement de la construction de la cathédrale actuelle, celle-ci était accompagnée au nord par des constructions et des jardins.

Donc jamais de place vide, encore moins une artère livrée au trafic.

4. Relations entre le sud et le nord

Le site de la cathédrale souffre actuellement d'une difficulté dans les relations entre le sud et le nord. Il n'en était pas de même au Moyen Age, où le passage largement ouvert entre l'église à l'est et le massif des tours à l'ouest établissait des liaisons faciles entre le

sud et les zones accessibles au nord. En plus, l'accès naturel par le portail sud et la possibilité — peut-être pas ouverte à chacun — de passer dans la branche ouest du cloître et d'entrer dans l'édifice par la porte du transept nord, en face de la rose, offraient des cheminements d'un très haut intérêt spirituel et artistique.

Ces dispositions ont disparu au XVI^e siècle, lors de la fermeture du passage entre l'église et le massif occidental.

Peut-être est-il dommage qu'à ce moment on n'ait pas laissé subsister un passage pour piétons à l'endroit dont on venait de bannir la circulation des véhicules. La démolition du cloître et la suppression de la porte y donnant accès en face du portail peint complétaient cette ségrégation entre le sud et le nord, mais, pour finir, c'est bien le développement de la circulation automobile qui aggrava la situation, le passage entre le sud et le nord par l'ouest, devant le portail principal, étant devenu aussi malaisé pour les véhicules qu'aventureux pour les piétons.

5. Composition

L'ordonnance d'un vaste espace vide, qu'ils s'agisse d'une place ou d'un jardin, peut être fonction d'éléments très divers tels que la configuration géographique des lieux, l'existence d'un point de vue ou d'un bâtiment à présenter — aspect frontal — ou bien à accompagner — aspect latéral — mais elle peut aussi résulter de la pure invention.

En l'occurrence, ce qui a prévalu, ainsi qu'on le verra plus loin, c'est le fractionnement de l'espace en relation avec les structures construites retrouvées dans le sol qui ont servi de points d'appui. Ce qui importe n'est pas que ce fractionnement rappelle un état médiéval disparu, mais qu'il existe pour donner à l'espace ordonné une vibration qui le mette en rapport hiérarchique avec l'édifice qui le domine. Cette subdivision pourrait être faite par d'autres moyens, et même par des constructions légères, pour autant qu'elles rendent à l'édifice l'échelle dont il a été privé, sans lui porter préjudice.

En utilisant le fractionnement médiéval, on a suivi une attitude normale de respect pour l'édifice. En fin de compte, ce n'est pas une place quelconque qu'il faut aménager, et, aussi bien qu'en urbanisme on parle de prolongations du logement, on doit considérer cette zone nord de la cathédrale comme une prolongation de l'édifice sacré et du lieu de culte et tenir compte de cette donnée pour cerner de plus en plus près le problème en vue de lui trouver une solution harmonieuse.

Description

Les fouilles effectuées ont permis d'affirmer que le territoire de la Cité, et en particulier la zone située au nord de la cathédrale, a été occupé par nos ancêtres dès le troisième millénaire avant Jésus-Christ, soit depuis cinq mille ans. Les éléments de cette découverte et surtout une coupe du terrain très impressionnante n'ont pu être laissés visibles, pour de simples raisons techniques.

Les vestiges subsistent sous les remblais actuels qui les protègent, mais ne seront lisibles pour ceux qui s'y intéressent que sur les dessins très précis qui en ont été faits et sur les photographies. Il n'était pas question d'exprimer en surface l'enseignement de ces découvertes.

En revanche, des autres éléments postérieurs et des constructions de l'ère chrétienne, ce qui s'imposait était représenté par les constructions du Chapitre de la cathédrale, plus ou moins contemporaines de l'édifice actuel et dont une partie subsiste encore intacte dans la partie inférieure du dernier immeuble de la rue Charles-Vuillermet, côté est: une salle voûtée sur colonne centrale dénommée, à tort semble-t-il, «salle capitulaire».

L'idée qui a prévalu dans cette étude a été d'aménager une place tranquille, réservée exclusivement aux piétons et dont l'animation résulterait du rétablissement en surface ou à peine au-dessus, des structures des bâtiments du Chapitre s'appuyant d'un côté sur la cathédrale et de l'autre sur la «salle capitulaire» avec pour noyau le cloître démoli au début du XIX^e siècle. Pour exprimer ces dispositions anciennes, il est proposé d'utiliser les moyens suivants: reconstruction sur les fondations existantes et à quelque 20 cm au-dessus du sol, de tous les murs retrouvés en sous-sol au moyen de moellons de mollasse simplement sciés et indication au niveau du sol, sans élévation et en béton, des éléments non retrouvés dans les fouilles mais résultant du tracé normal des édifices. Aménagement de sol en gravier gris pour les surfaces correspondant à des bâtiments, à l'est et à l'ouest du cloître, de sol en macadam ocre pour les

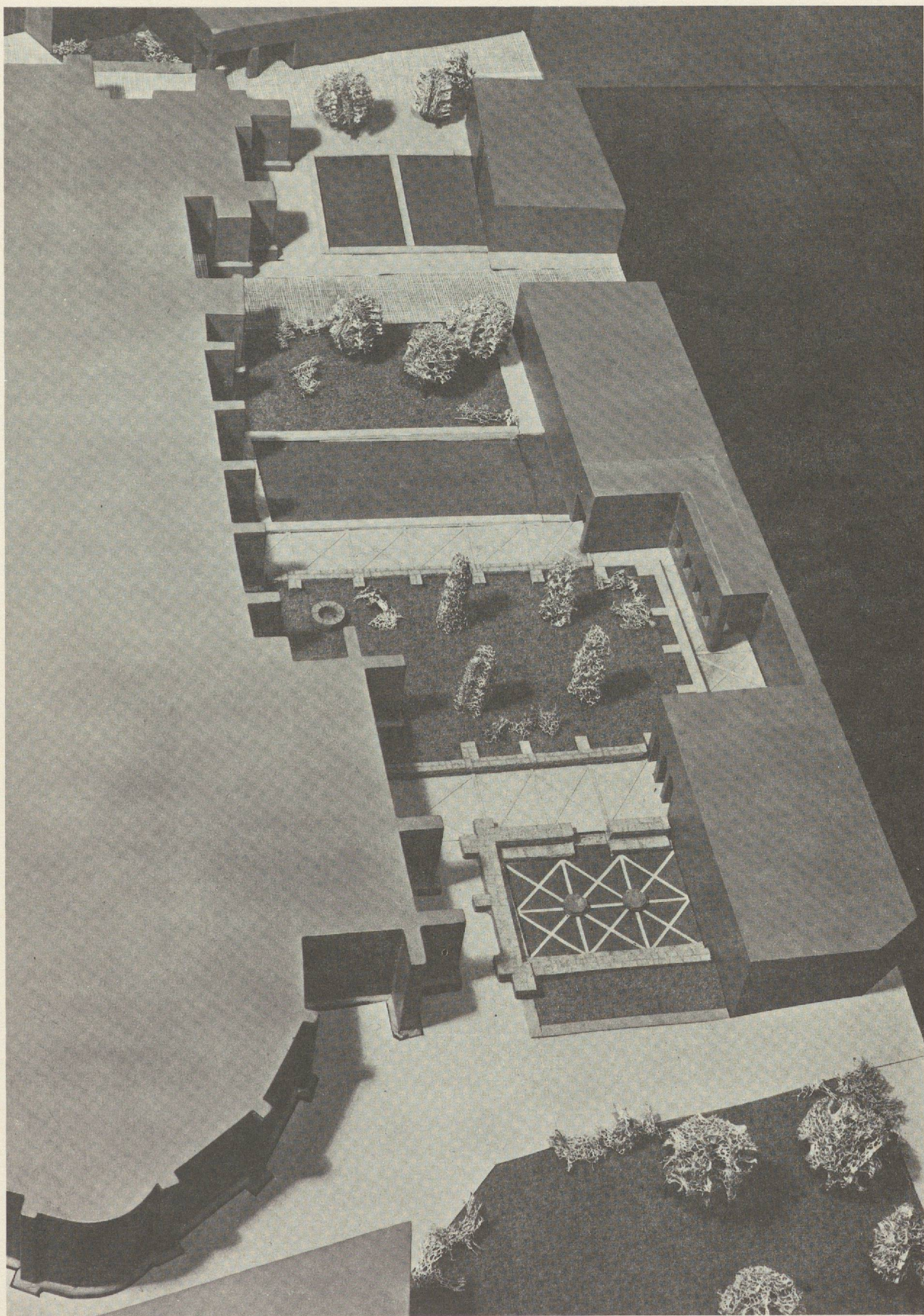


Figure 35

surfaces de circulation — allées du cloître en particulier — et de surfaces vertes, engazonnées, pour les espaces qui étaient ouverts — jardin du cloître et zone à l'ouest des bâtiments du Chapitre. Pour suggérer, dans la mesure du possible, la structure des constructions, on tracerait sur le sol des allées du cloître et de la salle capitulaire les croisées en diagonales des voûtes qui couvriraient ces édifices.

La circulation à travers ces espaces sera libre puisque les murs ne dépasseront pas 20 cm de hauteur, et, de plus, un large chemin longera les façades sur des immeubles situés au nord pour accéder jusqu'au cloître où les allées offriraient à la promenade des possibilités variées permettant finalement de ressortir du côté est. Un cheminement facile devrait aussi être aménagé tout le long du mur nord de la cathédrale.

En relation avec ce que nous avons dit plus haut et sans aller jusqu'à demander le rétablissement d'un passage pour piétons à travers la grande travée, il serait souhaitable, à notre avis, d'ouvrir de nouveau la porte supprimée dans le mur du bas-côté nord, en face du porche dit des apôtres, pour créer une liaison, plus facile, entre la cathédrale et l'ancien espace du cloître. Il y aura lieu aussi de trouver à cette place un nom plus suggestif que celui que nous utilisons pour le moment, faute de mieux. Dans le cadre de notre recherche, nous pourrions proposer de l'appeler «place du Cloître» ou «place du Chapitre».

Pour conclure la présentation de cette étude très limitée, disons qu'il nous semble normal et indispensable que la manière de concevoir et de réaliser les aménagements extérieurs d'un édifice aussi important que la cathédrale de Lausanne fasse l'objet de discussions aussi nombreuses que diverses. En effet, le problème le mérite et ne concerne pas seulement ceux qui ont la chance et l'honneur de posséder un édifice de la qualité de notre cathédrale, mais aussi tous ceux qui, en dehors de nous, en Suisse ou à l'étranger, reconnaissent la valeur de cette œuvre exceptionnelle et remarquable de l'art gothique. Or, dans les aménagements extérieurs en cause, il faut tenir compte autant des nécessités de la circulation que des données archéologiques et historiques, autant des aspects esthétiques — fondamentaux en l'occurrence — et didactiques, que du besoin de ne pas dévitaliser, éventuellement de revitaliser, une zone aussi précieuse pour l'ensemble de la ville de Lausanne que son centre spirituel: la Cité.